

L'ÉGALITÉ DES SEXES

POLITIQUE DE LA FONDATION AGA KHAN
CANADA SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES



FONDATION AGA KHAN
CANADA



Avec le soutien d'un programme de développement des compétences d'entreprise au Pakistan, Zehra s'est jointe à trois autres femmes pour ouvrir le premier atelier d'entretien électrique dans leur village de 750 foyers.

Crédit : Danial Shah



Introduction

- La présente politique expose la perspective et l'approche de la Fondation Aga Khan Canada (la Fondation) en matière d'égalité des sexes.¹ Elle traduit l'engagement de l'ensemble de l'organisme à soutenir et promouvoir l'égalité entre hommes et femmes au sein : a) de son exploitation interne au Canada, et b) des activités liées à ses programmes au Canada et à l'échelle internationale.
- La politique repose sur l'expérience de la Fondation en matière d'égalité des sexes. Pour la Fondation, la corrélation entre la pauvreté et l'inégalité entre les sexes est un fait avéré depuis longtemps. Dans ses débuts, la Fondation cherchait à améliorer la vie des femmes en intégrant des activités pour les femmes dans son travail. Depuis les années 1990, la Fondation s'est intéressée aux concepts du genre et du développement dans le cadre de ses travaux, et a commencé, d'une part, à offrir un soutien technique à des partenaires internationaux en vue d'appuyer l'intégration d'activités favorisant l'égalité des sexes et, d'autre part, à mener des recherches sur l'autonomisation des femmes ainsi que sur des enjeux connexes.
- La présente politique, élaborée dans le cadre plus vaste de la politique sur l'égalité des sexes de la Fondation Aga Khan dans son ensemble, constitue une mise à jour de la Politique et stratégie sur l'égalité des sexes de 2006 de la Fondation Aga Khan Canada (la Fondation). Elle est propre au volet canadien de la Fondation en ce qu'elle traite de ses opérations internes et du rôle qu'elle joue auprès d'intervenants et de partenaires à l'échelle nationale et internationale dans le but de soutenir la mise en œuvre de programmes.
- La politique se fonde sur l'expérience de la Fondation en matière de promotion de l'égalité des sexes, et sert de document d'orientation sur ses travaux à venir dans ce domaine. Destinée à la Fondation au titre d'organisme indépendant, la politique sera néanmoins mise en œuvre dans l'esprit de partenariat, d'apprentissage et de développement collectif qui caractérise les relations de la Fondation avec ses partenaires. Telle est, du moins, notre vision.

Objectifs

La présente politique vise les objectifs suivants :

- formuler les valeurs et l'approche de la Fondation quant à l'égalité des sexes, à l'intention des publics interne et externe;
- définir les stratégies et le cadre de responsabilisation de la Fondation, ainsi que les rôles et responsabilités de son personnel et de ses partenaires afin que l'organisme assume l'entière responsabilité de la mise en œuvre de la politique, à la fois dans sa collaboration avec des partenaires externes, au Canada et à l'étranger, et au sein de ses activités internes;
- doter les membres de la direction et du personnel de la Fondation des outils nécessaires pour comprendre et appuyer l'égalité des sexes dans leurs attitudes, leurs comportements et leur travail au sein de l'organisation et auprès des partenaires.



¹ Voir le paragraphe 8.0 *Définitions* pour connaître la définition complète des termes propres à l'égalité des sexes utilisés dans le présent document.

Vision

- Vision de la Fondation Aga Khan Canada : L'égalité entre les hommes et les femmes est atteinte partout où œuvre la Fondation, que ce soit au Canada ou sur le terrain. Hommes et femmes, garçons et filles jouissent d'un statut égal, se perçoivent comme des êtres humains d'égale valeur, et vivent libres de toute discrimination fondée sur leur sexe. Ils ont des chances égales de s'épanouir pleinement, de contribuer au développement de leurs communautés et de la société, et de profiter des ressources et services offerts.
- La Fondation travaille auprès de femmes et d'hommes, de filles et de garçons, pour remettre en question les croyances et pratiques profondes qui créent et renforcent les inégalités entre les sexes; pour outiller les personnes défavorisées, hommes ou femmes, afin qu'elles puissent développer leur confiance et leurs compétences de sorte à pouvoir prendre leur vie en main; et pour créer des établissements offrant un milieu favorable à l'égalité des sexes.
- Les activités et la culture internes de la Fondation reflètent une préoccupation à l'égard des questions afférentes à l'égalité des sexes et à la valorisation égale des femmes et des hommes, qu'il s'agisse de membres du personnel, de partenaires ou de bénéficiaires. La Fondation suit ses progrès et s'engage dans une réflexion critique avec l'intention de continuer à améliorer son rendement dans ce domaine.

Fondement

- Selon la Fondation, l'égalité des sexes fait partie intégrante des principes fondamentaux du Réseau Aga Khan de développement² (le Réseau) : la dignité et les droits de tous les êtres humains; la liberté de chaque personne de prendre les décisions qui la concernent et de déterminer son propre parcours de développement; l'inclusion; une solide gouvernance reposant sur la confiance, la probité et la responsabilisation; le pluralisme.
- Selon la Fondation, l'égalité des sexes est essentielle à sa mission : les femmes, aux côtés des hommes, participent et contribuent de manière essentielle aux travaux de la Fondation pour lutter contre les causes profondes de la pauvreté, et pour trouver et communiquer des solutions efficaces et durables susceptibles d'améliorer la qualité de vie des communautés pauvres. Alors que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes représentent des objectifs à part entière, il est de plus en plus évident que l'une et l'autre contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et des possibilités pour des collectivités entières.



² La Fondation est membre du Réseau Aga Khan de développement (le Réseau), de même qu'un certain nombre d'organismes de développement et d'établissements de santé et d'éducation fondés par Son Altesse l'Aga Khan.



Des visiteurs se rassemblent autour d'un « Cercle de sièges » dans le cadre de « Les ponts de l'unité », une exposition de la Fondation sur le développement mondial qui s'est déplacée d'un bout à l'autre du Canada.

Crédit : Fondation Aga Khan Canada

- La Fondation travaille dans de nombreux endroits où des normes et traditions strictes régissent le rôle des femmes et des hommes, et où les inégalités entre les sexes continuent d'entraver le développement. Dans ces contextes, il est essentiel de lutter contre les inégalités à la fois indirectement et directement, mais de le faire par l'entremise de la communauté et en demeurant à l'écoute de ses besoins et valeurs. En bâtissant des relations à long terme fondées sur la confiance, la Fondation et ses partenaires locaux se donnent les moyens de transformer les relations entre les sexes. L'élaboration de stratégies d'autonomisation acceptables se fait en consultant les communautés, en demandant leur avis aux femmes et aux hommes, et en travaillant de concert pour cerner les défis et élaborer des solutions.
- La Fondation reconnaît que la façon dont elle traite les hommes et les femmes et gère leur égalité au sein de l'organisme au Canada – au niveau de sa direction, de sa structure, de ses politiques, de son milieu de travail et de sa culture – est intrinsèquement liée à sa capacité de concevoir et de proposer des programmes favorables à l'égalité au sein des sociétés dans lesquelles elle œuvre. L'intégration réussie de l'égalité des sexes dans le travail de la Fondation auprès de ses partenaires d'intervention dépend de la mesure dans laquelle l'organisme et son personnel au Canada adoptent ces principes et se les approprient.

Principes

- La promotion de l'égalité des sexes est un préalable à l'atteinte des objectifs de développement de la Fondation.
- L'égalité entre hommes et femmes est l'affaire de l'ensemble de l'organisation et le souci de chacun des membres de son personnel et de ses bénévoles.
- Puisque l'égalité des sexes est une question transversale, il conviendrait de l'intégrer systématiquement dans tous les aspects du travail et de l'organisation de la Fondation.
- La Fondation soutient le Réseau dans l'intégration de l'égalité des sexes au sein des politiques, systèmes et pratiques clés de l'organisation, notamment les ressources humaines, le recrutement, l'évaluation du rendement, la formation, l'établissement du budget, le développement des ressources, les communications et la prise de décisions.
- La gestion du rendement et l'établissement de rapports à cet égard comprennent la surveillance et l'évaluation transparentes de l'intégration de la dimension du genre et de l'égalité des sexes au sein de l'organisme et de ses activités, ainsi que l'application des leçons apprises aux travaux en cours et à venir, dans un milieu favorisant la réflexion critique aux fins d'améliorations continues.
- La Fondation aide les membres de son personnel à approfondir leurs connaissances et à développer leur capacité de mettre en pratique les principes d'égalité des sexes dans le cadre de leur travail.
- Il incombe à la Fondation d'analyser les répercussions des inégalités fondées sur le sexe dans les lieux et les secteurs au sein desquels elle œuvre, et d'élaborer des mesures appropriées pour y remédier.
- Les programmes de la Fondation ciblent les croyances et les attitudes culturelles sous-jacentes qui créent et renforcent les inégalités entre les sexes; de plus, ils appuient l'autonomisation des femmes et des filles, stratégie principale d'atteinte de l'égalité des sexes.
- Grâce à son travail et à ses partenariats, la Fondation aide à bâtir l'ensemble des connaissances en matière d'égalité des sexes, et partage ces connaissances au sein du Réseau Aga Khan de développement au Canada et avec d'autres organisations et partenaires.



Cette enseignante de préprimaire en Ouganda a amélioré ses compétences d'enseignement grâce à un programme à l'intention des éducateurs en Afrique de l'Est.

Crédit : Peter Warren



Après avoir participé à des cours offerts dans son centre local de ressources pour les parents, en République kirghize, Abutalip a assumé un rôle plus actif dans le développement de son fils Nuramit.

Crédit : Nance Ackerman



La Fondation Aga Khan Canada contribue à l'accroissement des connaissances en égalité des sexes par le biais de son travail et de ses partenariats. Elle partage ensuite ces connaissances au sein du Réseau Aga Khan de développement, à l'intérieur du Canada et avec d'autres organismes et partenaires.

La Docteure Rukhshona effectue une analyse sanguine dans la clinique de diagnostic de Khorog, au Tadjikistan, un centre qui offre des soins essentiels aux résidents de cette région rurale.

Crédit : Nance Ackerman



Stratégies

- 6.1 Dans le but de réaliser sa stratégie d'égalité des sexes, la Fondation mettra sur pied un groupe de travail sur le sujet qu'elle chargera d'examiner les problématiques d'égalité entre hommes et femmes au sein des activités et programmes et de diriger la mise en œuvre de la politique. Le Groupe de travail sur l'égalité des sexes sera présidé par le ou la responsable de la coordination pour l'égalité des sexes de la Fondation et élaborera un plan d'action stratégique pour mettre en œuvre la politique.
- La Fondation offrira de la formation et du soutien aux membres de la direction et du personnel afin qu'ils aient une bonne compréhension des concepts et pratiques liés à l'égalité des sexes, qu'ils soutiennent l'égalité entre les hommes et les femmes par leurs attitudes et comportements, et qu'ils aient les connaissances et compétences requises pour appliquer les principes afférents, conformément aux exigences de leur poste. Une sensibilisation de base en matière d'égalité des sexes sera intégrée aux processus d'entrée en fonction du personnel. La Fondation veillera à la formation de personnel compétent en analyse comparative entre les sexes et en planification, notamment par l'élaboration d'outils et de ressources, et par le soutien des possibilités de formation et de mentorat.
- La Fondation s'efforcera d'intégrer l'analyse de l'égalité des sexes et les considérations de genre dans la gestion organisationnelle et les activités de l'organisme. Elle prendra des mesures pour offrir un milieu de travail ouvert et coopératif, où les femmes et les hommes ont droit à des chances égales de développement et d'avancement professionnel. La Fondation déterminera des stratégies et des critères à mettre en place pour l'aider à atteindre un équilibre entre les femmes et les hommes dans des postes de décision, et pour s'assurer que les décisions prises dans le cadre du recrutement, de l'évaluation du rendement, du mentorat, des promotions et de la rémunération reposent sur des compétences manifestes. Les politiques internes sur les congés, les heures de travail et les prestations parentales feront l'objet d'un examen et seront modifiées au besoin afin d'habiliter et de soutenir les membres du personnel dans le maintien d'un équilibre approprié entre vie professionnelle, vie familiale et vie civique.
- La Fondation prendra des mesures pour institutionnaliser l'intégration de l'égalité des sexes dans toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes. Cela se fera par l'analyse en profondeur des incidences pour les hommes et les femmes de tous les programmes et activités et, en collaboration avec des partenaires externes au besoin, par l'intégration systématique des perspectives et résultats relatifs à l'égalité des sexes au sein de l'étude de portée, de la conception, des budgets, de la surveillance, de la mise en œuvre et de l'établissement de rapports. La Fondation effectuera une analyse comparative entre les sexes à l'étape de conception des programmes, élaborera des interventions pour traiter directement et de manière appropriée les inégalités femmes-hommes, et établira des mécanismes pour mesurer les progrès et les responsabilités, en consultation avec les partenaires.
- La Fondation adoptera des mesures de reddition de comptes quant aux résultats liés à l'égalité des sexes, notamment la collecte et l'analyse de données, la surveillance et l'établissement de rapports sur l'état des processus et des indicateurs à la fois dans les opérations internes et les activités des programmes. Les résultats de la surveillance de l'égalité des sexes seront en retour mis à profit dans la planification et la mise en œuvre d'activités.

Rôles et responsabilités

La haute direction de la Fondation veillera à :

- jouer un rôle de direction et se faire le champion de l'égalité des sexes dans l'ensemble de l'organisme;
- soutenir les efforts du Groupe de travail sur l'égalité des sexes et du ou de la responsable de la coordination pour l'égalité des sexes en leur allouant le temps et les ressources appropriés;
- soutenir le perfectionnement du personnel en matière d'égalité des sexes;
- soutenir l'élaboration et la publication d'une politique sur les ressources humaines qui reflète les engagements de l'organisme en matière d'égalité des sexes;
- veiller à la mise en place de systèmes de gestion des programmes et des activités pour surveiller la mise en œuvre de la Politique sur l'égalité des sexes et en rendre compte au comité national.

Le Groupe de travail sur l'égalité des sexes, sous la direction du ou de la responsable de la coordination en la matière, veillera à :

- mettre en œuvre le plan d'action stratégique approuvé en matière d'égalité des sexes de la Fondation, et faire respecter les principes dictés par la politique de la Fondation;
- fournir des données, une coordination et un suivi en lien avec l'intégration du programme d'égalité des sexes dans l'ensemble des services de la Fondation, ce qui comprend l'établissement des besoins de formation et la coordination de l'apprentissage du personnel sur l'égalité des sexes, le développement de systèmes et procédures internes de suivi et d'établissement de rapports;
- défendre l'égalité des sexes et agir à titre de chef de file et personne-ressource en la matière auprès des divers services de la Fondation et dans l'ensemble de l'organisation;
- proposer des stratégies et des moyens pour communiquer à des publics externes l'engagement de la Fondation envers l'égalité des sexes;
- participer à l'établissement et au développement de nouvelles priorités et initiatives au fil du temps;
- entretenir les connaissances sur les meilleures pratiques relatives aux politiques et au contrôle organisationnels, mener régulièrement des recherches en la matière, et tirer des leçons à l'intention de la Fondation;
- en faire rapport régulièrement à la haute direction.

Hwida forme ses voisines à Eqlleet, en Égypte, en compétences de jardinage et d'agriculture de conservation, dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire dans leur collectivité.

Crédit : Lindsay Crompton





Les jeunes stagiaires en développement international de la Fondation ont conjugué leurs efforts pour amasser des fonds dans le cadre de la Marche des partenaires mondiaux. Les fonds recueillis soutiennent les programmes de la Fondation à l'étranger.

Crédit : Fondation Aga Khan Canada

Les membres du personnel de la Fondation veilleront à :

- favoriser la sensibilisation et la compréhension à l'égard de l'égalité des sexes, selon les besoins, dans l'exercice de leurs fonctions;
- traduire cette compréhension dans leurs attitudes, comportements, communications et tâches quotidiennes;
- s'assurer que la conception et la mise en œuvre des programmes respectent la politique sur l'égalité des sexes;
- soutenir la mise en œuvre de la politique dans le cadre de leur travail auprès d'intervenants externes, notamment en renseignant, au besoin, les partenaires externes et les bénévoles à son sujet.

Le comité national de la Fondation veillera à :

- recevoir et examiner la politique sur l'égalité des sexes, et soutenir sa mise en œuvre;
- recevoir et examiner les rapports annuels sur la mise en œuvre de la politique.

Les bénévoles de la Fondation veilleront à :

- observer, avec le soutien de la Fondation, la politique sur l'égalité des sexes dans le cadre de leurs activités.



Après avoir pris part à un programme de stages visant à renforcer les compétences et à offrir de l'expérience, Sabeen a été embauchée en tant qu'agente de programme par un organisme qui appuie l'éducation des filles au Pakistan.

Crédit : Danial Shah

Cadre de responsabilisation

- Deux fois par année, le Groupe de travail sur l'égalité des sexes rendra compte à la haute direction de la mise en œuvre de la politique, ainsi que des tâches liées aux stratégies et plans d'action afférents.
- Le Groupe de travail sur l'égalité des sexes concevra et mettra en œuvre un système de contrôle visant la collecte régulière de données sur l'égalité des sexes au sein des opérations et des programmes.
- La haute direction de la Fondation rendra compte annuellement au comité national de l'état des activités et des résultats liés à l'égalité des sexes.
- Le Groupe de travail sur l'égalité des sexes révisera la Politique sur l'égalité des sexes tous les trois ans et la mettra à jour, au besoin, afin de s'assurer qu'elle demeure pertinente et reflète la vision et les pratiques qui ont cours à la Fondation dans ce domaine. Des processus participatifs touchant l'ensemble de l'organisation serviront à documenter l'examen et la révision de la politique.
- La Fondation se tiendra responsable de la conception et de la gestion de ces programmes, ainsi que de l'établissement de rapports à leur sujet, conformément aux principes stipulés dans la présente politique. Ses partenaires chargés de la mise en place des programmes à l'échelle internationale auront eux aussi ces mêmes responsabilités.
- La Fondation abordera la question de l'égalité des sexes au sein de ses opérations et de ses programmes dans un esprit de transparence, d'autoréflexion et d'amélioration continue, et travaillera de concert avec son personnel et ses partenaires afin de parfaire sans cesse ses pratiques internes et externes.

Definitions

La présente politique repose sur la compréhension que possède la Fondation des concepts de genre, d'égalité des sexes et d'équité entre les sexes tirée de définitions largement acceptées et utilisées par les organismes des Nations Unies et les gouvernements.

Il est parfois difficile de comprendre exactement comment le terme **genre** se différencie de celui de **sexe**. Le mot **sexe** se réfère davantage aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes. Le concept de **genre** ou de **sexospécificité** renvoie quant à lui aux rôles, attributs et relations qui sont déterminés par la société et qui caractérisent les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Ces rôles et relations sont appris, varient sensiblement au sein d'une même culture et d'une culture à l'autre, et sont susceptibles de changer au fil du temps. La sexospécificité se rapporte à ce qu'une société donnée considère comme approprié pour les hommes et les femmes d'une culture donnée et détermine l'influence, le pouvoir et les ressources que chacun et chacune possède. Les identités et différences fondées sur le sexe se conjuguent à d'autres variables telles que l'ethnicité, la classe sociale, l'âge, la caste et la religion.

L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes, les filles et les garçons jouissent du même statut et des mêmes possibilités de s'épanouir pleinement, de faire des choix dans leur vie, de participer en tant que décideurs à façonner le développement durable de leurs sociétés, et d'avoir accès aux ressources et services, dont ils peuvent profiter équitablement. L'égalité des sexes suppose que les divers besoins, comportements et aspirations des femmes et des hommes, des filles et des garçons ont une importance égale au sein de la société. Égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes doivent devenir les mêmes, mais que leurs droits, leurs responsabilités et les possibilités dont ils et elles disposent ne dépendront pas du fait qu'ils sont nés hommes ou femmes.

L'équité entre les sexes renvoie à l'idée d'une répartition juste et équitable des avantages et responsabilités entre femmes et hommes. Le concept reconnaît que les femmes et les hommes ont des forces et des besoins différents, et que ces différences devraient être prises en compte dans le but de rectifier l'équilibre entre les sexes³. De telles mesures garanties d'équité entre les sexes peuvent paver la voie à l'atteinte de l'égalité des sexes.

L'autonomisation des femmes désigne un processus de transformation sociale par lequel celles à qui on a refusé le pouvoir y accèdent, en particulier en ce qui a trait à la capacité de faire des choix stratégiques dans leur vie. Cela touche de nombreux aspects différents du changement dans la vie des femmes, chacun important en soi, mais également dans son interrelation avec les autres facettes. Il est question d'estime de soi et d'identité sociale des femmes; de leur volonté et de leur capacité de remettre en question le statut et l'identité de subordonnées qui leur sont assignés; de leur capacité d'exercer un contrôle stratégique sur leur vie et de renégocier leurs relations avec les personnes qui comptent pour elles; ainsi que de leur capacité à participer sur un pied d'égalité avec les hommes à la redéfinition des sociétés dans lesquelles elles vivent de manière à contribuer à une répartition plus juste et démocratique du pouvoir et des possibilités⁴. Pour acquérir ce pouvoir, trois dimensions interdépendantes sont nécessaires : l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci, la capacité d'agir (la capacité d'utiliser ces ressources pour créer de nouvelles occasions) et les réalisations (l'atteinte de nouveaux résultats sociaux). L'autonomisation est donc à la fois un processus et une fin en soi⁵.

L'intégration de la dimension du genre est une stratégie de promotion de l'égalité des sexes mondialement acceptée. Il ne s'agit pas d'un but en soi, mais d'une stratégie, d'une approche ou d'un moyen pour atteindre l'égalité des sexes. Cette intégration consiste à s'assurer que les perspectives et l'attention sexospécifiques en vue d'un objectif d'égalité des sexes se trouvent au centre de toutes les activités, qu'il s'agisse de politiques, de développement, de recherche, de défense des droits, de dialogues, de lois, de répartition des ressources, ainsi que de planification et de suivi des programmes et projets⁶.

3 Organisation mondiale de la santé (2009) *Stratégie pour une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes* <http://www.who.int/gender/documents/gender/9789241597708/fr/>

4 Kabeer, N. (2008) *Paid Work, Women's Empowerment and Gender Justice: Critical Pathways of Social Change*, Pathways Working Paper 3, consulté sur <http://www.pathwaysofempowerment.org/Wp375.pdf>

5 Adapté de Kabeer, N. (1999) « Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment », *Development and Change*, volume 30, numéro 3, juillet 1999. Blackwell Publishing, consulté sur <http://www.ingentaconnect.com/content/bpl/dech/1999/00000030/0000003/art00125>

6 UN Women (2012) "Gender Mainstreaming," accessed at <http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>



La Fondation
Aga Khan Canada
veillera à ce que la
Politique d'égalité
des sexes soit reflétée
dans la conception
et l'exécution de ses
programmes.

Des élèves de préprimaire en Tanzanie
apprennent auprès d'enseignants qui possèdent
les compétences et les ressources nécessaires
pour promouvoir l'égalité des sexes dans la salle
de classe et la collectivité.

Crédit : Peter Warren



akfc.ca/fr